

RETOUR SUR INFO

POIL (58) COMMERCE

En 2016, Stéphane et Pascal reprenaient l'auberge du village fermée depuis 2012...

À la suite d'un second incendie, la municipalité a investi 120 000 € pour que l'auberge villageoise renaisse de ses cendres et crée de la vie au centre de Poil.

Citadins d'origine avec une belle expérience professionnelle dans de grandes villes, Stéphane et Pascal, en couple, ont été enjoints à l'idée de prendre la gérance d'une auberge dans le Morvan. « Deux garçons à Poil, on s'est dit que ça ne pouvait que marcher. Et puis on avait envie de dynamiser le village », confient les gérants.

Le 1^{er} mars 2016, plein d'enthousiasme, ils accueillent leurs premiers clients. Deux ans plus tard, les deux gérants ont-ils gardé la même dynamique et l'envie de s'investir en milieu rural ?



■ Après avoir repris l'auberge le 1^{er} mars 2016, Stéphane et Pascal indiquaient en décembre 2016 qu'ils étaient loin « de regretter leur choix ». Photo d'archives Nicolas MANZANO

... Deux ans plus tard, ils ont « déchanté »

Ils ont le cœur lourd quand ils évoquent leurs mésaventures. « On en a marre des rumeurs. C'est pesant », confie Pascal. « On est résigné. On n'a plus envie de se battre pour le village. On ne regrette pas. On a mis notre âme dans cet établissement », appuie Stéphane. « On a déchanté », confient-ils. Le couple est fermement déterminé à quitter Poil après la saison estivale. Ils ont mis leur fonds de commerce en vente. Las de rumeurs et d'actes malveillants, ils viennent même de déposer une plainte en ligne contre X. La Fête de la Treuffe du 27 août 2017 a marqué un tournant dans leur histoire avec cette commune nivernaise. Un différend lors de la fête villageoise a nécessité l'intervention de la gendarmerie.

« On ressent une homophobie passive »

Auparavant, Pascal et Stéphane avaient essuyé pas mal de déceptions mais n'osaient pas trop relever les remarques désobligeantes. « On offrait à tous les enfants du village des œufs de Pâques. Certains parents ont estimé qu'ils se sentaient obligés de venir consommer à l'auberge. On a trouvé cela un peu mesquin », expliquent-ils. « À Noël, on aime faire une super-décoration. La première année, on avait instal-



■ Pascal et Stéphane prouvent que l'auberge est toujours ouverte. Photo A. KIELBASA

lé un sapin de 7 mètres de haut devant l'auberge. Il y a dû y avoir un démenti pour dire que c'était l'auberge qui payait et non la mairie. Et puis on mettait de la musique de Noël à l'extérieur. Cela dérangeait. On l'a très mal pris. » Mais Pascal et Stéphane ne baissent pas les bras et proposent un atelier artistique avec les enfants du village sur le thème de Noël. Une tirelire est proposée pour acquérir ces tableaux et acheter un ginkgo biloba. Cet arbre de vie, typique du Morvan il y a plus de 200 millions d'années, a été planté devant l'église avec les enfants du village le lundi de Pâques 2017. Sauf que le

panneau qui expliquait « ce projet fédérateur » a disparu le week-end dernier. La liste des anecdotes est longue. Stéphane et Pascal ont même eu quelques mauvaises surprises, comme un épais tapis d'asticots sur le parvis de l'auberge un beau matin. Sans compter des clients qui restaient attablés à les observer, durant un après-midi entier. Et puis dernièrement, alors que l'auberge a été fermée pour deux mois de travaux, une rumeur circulait sur une fermeture définitive. « On ressent une homophobie passive. Il n'y a pas les mots », confient les deux garçons, désanchantés.

Agnès KIELBASA

RÉACTION

« Il est urgent de clarifier la situation »



■ Christian Courault, maire, a choisi de communiquer. Photo d'archives JSL

« Suite à des rumeurs persistantes dirigées envers l'auberge de Poil et ses gérants, il est urgent de clarifier la situation. L'auberge est ouverte et fonctionne normalement, les loyers sont payés régulièrement depuis toujours, il n'a donc jamais été question qu'ils soient expulsés par la mairie. Il est expressément demandé aux personnes qui colportent ces rumeurs de cesser immédiatement, sous peine de poursuites au motif qu'ils nuisent à l'activité et à la réputation de l'auberge et de ses gérants. »